

EXT. GBO - Le statut social du médecin

vendredi 27 avril 2018

17:15

Objet	Le statut social du médecin
De	Groupement Belge des Omnipraticiens
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	vendredi 20 avril 2018 17:06

[Le statut social du médecin](#)

[Cet email ne s'affiche pas correctement?
Afficher l'image dans votre navigateur.](#)



Groupement Belge des Omnipraticiens



Le statut social du médecin

La procédure pour le statut social 2018 est désormais en ligne sur le site

Chère consœur, cher confrère,

Tout ce que vous souhaitez savoir sur votre statut social selon votre situation et comment le demander en cliquant [ici](#).

ATTENTION : Le document valablement complété et signé est à retourner au Service des soins de santé **avant le 30 juin 2018 !**

Le GBO-Cartel se bat lors de chaque négociation de l'accord médico-mutualiste à la fois pour augmenter le montant du Statut Social et à la fois pour en limiter les conditions pour y avoir droit.

Nous avons ainsi obtenu une augmentation de montant pour 2018 fixé à :

- 4.870,71 EUR en cas d'adhésion complète à l'accord
- 2.297,63 EUR en cas d'adhésion partielle

Le GBO a inscrit comme priorités à son programme 2019-2023 :

- Poursuivre la revendication de l'augmentation du montant du Statut Social INAMI pour tous les médecins dans les futurs accords médico-mutualiste.
- Doubler le montant du Statut Social INAMI pour les médecins en formation.

- Augmenter le montant du Statut Social INAMI pour les femmes enceintes obligées de réduire leurs activités en raison de leur grossesse, accouchement et de la période post-accouchement.
- Obtenir une prime équivalente au Statut Social de l'INAMI pour les médecins conventionnés qui continuent à exercer après leur pension.

NB : en particulier, le GBO/Cartel revendique que le montant et le statut fiscal de cette prime ne désavantage pas le pensionné actif par rapport au Statut Social du médecin actif conventionné n'ayant pas encore pris sa pension.

Confraternellement,
Le bureau du GBO

Elections médicales 2018 : Votez GBO/Cartel !

[Retrouvez-nous sur Facebook](#) [Faire suivre à un ami](#)

"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."

Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.

Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et) 'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.

GBO - 20/04/2018, tous droits réservés.

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site www.le-gbo.be

Notre adresse :

Groupement Belge des Omnipraticiens
Rue Solleveld 68
Woluwe-Saint-Lambert 1200
Belgium

[Add us to your address book](#)

[se désinscrire de cette liste](#) [mettre à jour vos réglages d'abonnement](#)